
Synthèse du discours de René Bautz, Directeur général

Les propos de René Bautz, Directeur général de Gaznat, tenus lors de la 49^e AG ont porté sur trois axes : l'évolution du marché international du gaz, la future loi sur le marché du gaz (LApGaz) et la marche des affaires 2016 de Gaznat.

Evolution du marché international du gaz

Le gaz naturel est actuellement le 3^{ème} vecteur énergétique au niveau mondial avec une part de marché qui s'élève à 24% après le pétrole et le charbon. Si l'on compare les croissances de la demande en gaz au niveau mondial, européen et suisse, on constate une évolution similaire entre le monde et la Suisse depuis l'an 2000, en tenant compte d'un facteur mille en termes d'énergie consommée. En Europe, bien que la demande soit stagnante, on observe depuis deux ans une augmentation de la consommation, principalement due à la reprise de la production électrique avec les centrales à gaz à cycles combinés.

Les capacités de liquéfaction du gaz (GNL) sont également en forte croissance grâce au rythme soutenu de construction d'usines de liquéfaction. L'Australie et les Etats-Unis seront les principaux contributeurs à ces augmentations de capacités d'ici à l'an 2020. En matière de gisements gaziers, de nouvelles perspectives pourraient s'ouvrir avec les découvertes effectuées entre Chypre, Israël et au large de l'Egypte. Parmi les projets à l'étude, on relève l'exportation par gazoduc vers la Turquie, la Grèce et l'Italie ou la connexion des champs « offshore » à l'Egypte avec l'utilisation des terminaux de liquéfaction existants.

Les stockages de gaz en Europe ont quant à eux joué un rôle majeur au niveau de la sécurité d'approvisionnement. Avec les températures enregistrées durant l'hiver dernier, et suite à l'arrêt de certaines tranches nucléaires en France, accompagné d'une hydraulité plutôt faible, les capacités de stockage ont été mises à contribution. Grâce aux volumes de stockage souterrain de gaz, les réseaux électriques ont pu être alimentés. Cet exercice a montré l'importance de la convergence des réseaux pour assurer une sécurité d'approvisionnement suffisante.

Travaux sur le projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz)

L'industrie gazière suisse et les sociétés régionales se sont fortement impliquées dans le processus de préparation de la future LApGaz. Des prises de position de l'ASIG, de Swissgas, de FluxSwiss et des sociétés régionales ont été transmises à l'OFEN.

Le cadre très concurrentiel du marché gazier pousse la branche à demander à la Confédération de mettre en place une loi svelte, avec une régulation mesurée et une ouverture progressive du marché pour assurer sa compétitivité et une sécurité juridique adéquate dans le domaine de l'accès de tiers au réseau. Le principe de subsidiarité devrait être appliqué dans tous les domaines où une régulation n'est pas absolument nécessaire.

Marche des affaires 2016 de Gaznat

Les ventes de gaz ont à nouveau progressé en 2016 pour atteindre un volume de 10,9 TWh livrés par Gaznat, soit une hausse de 12,3%. Les quantités de gaz transportées sur notre réseau se sont élevées à 12,8 TWh.

Le portefeuille négoce a remarquablement évolué avec la mise en place de nouveaux services aux partenaires et clients directs, tandis qu'un nouveau modèle d'approvisionnement avec des produits structurés a été développé pour les partenaires au 1^{er} janvier 2017.

Gaznat clôture son exercice 2016 avec un résultat net de CHF 12 mios et un chiffre d'affaires de CHF 484 millions. Les fonds propres progressent à CHF 127 mios pour un endettement net consolidé de CHF 89 mios.

Une présentation clôturée avec de chaleureux remerciements à Bernard Corminboeuf, Directeur du département négoce de Gaznat depuis 2004, pour son prochain départ à la retraite.

En savoir plus :

- [Communiqué de presse de la 49^e Assemblée générale Gaznat](#)
- [Rapport annuel Gaznat 2016](#)